

**Rapport annuel 2017-2018 du MSC**  
***(Projet)***

## **Table des matières :**

1. Introduction
2. Le moment du réengagement est venu. *Principaux messages du MSC à la 45<sup>ème</sup> session du CSA*
3. Bilan des actions du MSC dans les processus politiques de la période intersessions 2017-2018
  - Réponse à l'évaluation du CSA
  - Nutrition et systèmes alimentaires
  - Suivi
  - Objectifs de développement durable
  - Informations récentes concernant l'urbanisation et la transformation rurale ; l'agroécologie; le rapport du HLPE sur les partenariats multipartites ;
4. Promouvoir la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi des résultats du CSA en matière de politiques
  - Contributions des OSC au suivi du CSA à propos des Directives sur le droit à l'alimentation
  - Autres activités visant à promouvoir l'utilisation et l'application des résultats du CSA en matière de politiques
5. Questions relatives à l'organisation du MSC
  - Composition du CC d'octobre 2017 à octobre 2019
  - Principales discussions et décisions du CC au cours de la période 2017-2018, y compris le changement de nom
  - Processus d'évaluation du MSC
  - Réunions de secteurs et suivi : réunion du secteur des jeunes ; document de vision pour les femmes ; construction d'un nouveau secteur pour les communautés en situation de crise prolongée, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays
  - Budget 2017-2018
6. Perspectives pour 2019

## Introduction

La période 2017/2018 a été particulièrement intense pour le MSC. Le présent projet de Rapport annuel fournit un aperçu de l'engagement du MSC vis-à-vis de l'ensemble des processus politiques du CSA entre septembre 2017 et septembre 2018 et résume les principaux messages politiques du MSC en vue de la 45e session du CSA. Comme les années précédentes, ce projet de rapport comporte également un bilan du MSC concernant l'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA, ainsi qu'un résumé des discussions et des décisions du CC lors de période couverte par le rapport. Il conclut par un panorama financier pour l'exercice 2017/18 et les perspectives d'évolution pour 2019.

Le présent projet de rapport sera soumis à l'examen de la réunion du Comité de coordination et du Forum du MSC du mois d'octobre, dans le cadre des procédures d'élaboration de rapports et de reddition de comptes prévues par le MSC. Il sera révisé et actualisé après ces réunions du MSC et après la 45e session du CSA. Sa version finale sera communiquée publiquement à l'ensemble des organisations participant au MSC et à l'ensemble des membres et participants intéressés du CSA au mois de janvier 2019.

De nombreux éléments seraient dignes d'être soulignés dans cette introduction. Nous n'en mentionnerons qu'un seul, ici : le fait que le Comité de coordination ait discuté et convenu, lors de sa réunion de juillet 2018, de modifier le nom du MSC, suite à la suggestion du secteur des peuples autochtones présentée en septembre 2017. Le nom complet du MSC sera donc à l'avenir : « Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones pour les relations avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies ». L'obtention d'un consensus, au sein du Comité de coordination du MSC, sur cette modification, a constitué un important exercice, du fait qu'elle a supposé des échanges approfondis, une compréhension mutuelle accrue et la pleine reconnaissance des luttes de longue date et actuelles que mènent les peuples autochtones pour être reconnus dans leurs identités en tant que peuples autochtones.

Nous invitons cordialement les organisations de la société civile participant au MSC à apporter leurs commentaires et leurs suggestions avant le 10 novembre 2018 afin de finaliser ce rapport.

Avec mes meilleures salutations,

Martin Wolpold-Bosien

Coordinateur du Secrétariat du MSC

## **Le moment du réengagement est venu. Principaux messages du MSC à la 45ème session du CSA**

La communauté internationale le reconnaît : **le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de la faim zéro que se sont fixé les Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Nous demandons instamment au CSA d'engager une discussion approfondie sur les causes, les obstacles et les facteurs qui ont conduit à cette situation alarmante.

Si nous voulons atteindre l'ODD#2 et les autres ODD en rapport avec la sécurité alimentaire et à la nutrition, **il est indispensable que les gouvernements et l'ONU expriment un nouvel engagement sans ambiguïté en faveur du droit à une alimentation adéquate** et réaffirment leurs obligations de respecter, protéger et réaliser tous les droits humains en reconnaissant leur indivisibilité, leur universalité, leur interconnexion et leur interdépendance.

A la veille du **70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains**, le préambule nous rappelle que *"la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde"*.

**Les gouvernements ne doivent pas contester, mais défendre et soutenir le mandat des Nations Unies en matière de droits humains.** Les gouvernements et l'ONU doivent s'acquitter de leur devoir de promouvoir et de protéger les droits humains de tous les peuples, y compris dans les politiques qui affectent directement ou indirectement la sécurité alimentaire et la nutrition. Une approche fondée sur les droits humains implique nécessairement l'inclusion, la participation et une attention particulière portée aux détenteurs de droits qui souffrent de violations ou qui sont les plus menacés.

**Nous, les peuples, sommes les agents les plus importants du changement.** Nous sommes les organisations représentant les porteurs de droits, alors que les gouvernements et les institutions intergouvernementales représentent les porteurs de devoirs. Nous sommes les plus importants producteurs, transformateurs et fournisseurs d'aliments et de nutrition dans le monde entier. Les politiques publiques nationales, régionales et mondiales ont le potentiel d'influencer positivement ou négativement les environnements dans lesquels nous et nos communautés vivons et travaillons.

**A l'avenir, nos voix, nos revendications et nos propositions** en tant que femmes et jeunes, peuples autochtones et paysans sans terre, petits exploitants agricoles et familiaux, pêcheurs artisanaux et pasteurs, travailleurs agricoles et alimentaires, travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation, précaires urbains en situation d'insécurité alimentaire ainsi que de consommateurs **doivent être mieux entendues** au niveau local, national, régional et mondial.

Une attention prioritaire des gouvernements et de l'ONU doit être accordée à la consultation avec et l'obtention de conseils de la part des organisations et des communautés qui luttent, réfléchissent et sont en mesure de rendre compte des réalités quotidiennes de la faim et de la malnutrition, de l'exploitation, de la discrimination, de la pauvreté, de l'exclusion, de la dégradation écologique, des conflits et de la violence. Ceux qui connaissent ces réalités et la souffrance subie par les peuples sont les mieux placés pour analyser les causes et les facteurs, réviser les politiques et proposer des solutions concrètes.

**Travaillons ensemble pour obtenir des changements fondamentaux et continus qui accordent la première priorité aux peuples** et qui placent au centre de toute convergence, coordination et cohérence des politiques leur inclusion, leur participation, la prise en compte de leurs voix et la

respect de leurs droits, en particulier dans le cas de politiques visant à lutter contre la faim, la malnutrition et leurs causes.

**Le CSA réformé a fait des pas importants dans cette direction**, mais nous savons tous que cette expérience novatrice de gouvernance mondiale inclusive sur la sécurité alimentaire et la nutrition continue d'être menacée.

**Le moment est venu pour nous tous, en particulier les gouvernements et les agences basées à Rome, de renouveler notre engagement envers le CSA**, sa vision, sa pertinence et ses rôles, en apportant un soutien politique et financier renouvelé aux processus politiques et au fonctionnement efficace du CSA ainsi qu'à la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi de ses résultats politiques.

Dans cette approche, **la 45<sup>e</sup> Session Plénière du CSA est une occasion importante de renforcer les efforts et la collaboration** sur les questions clés suivantes :

1. **Renforcer le CSA dans sa direction stratégique pour faire face aux énormes défis que posent l'insécurité alimentaire et la malnutrition, tant aujourd'hui que demain:** Le CSA entre dans une nouvelle période avec la mise en œuvre de la réponse au rapport d'évaluation du CSA. La période intensive mais plutôt repliée sur soi du processus d'évaluation du CSA s'achèvera avec la CSA 45 et sera suivie d'une période au cours de laquelle tous les membres et les participants devront s'engager, animés d'un nouvel esprit et avec une grande énergie, sur la base du réengagement décrit ci-dessus.
2. Le rapport de mise en œuvre contient des accords importants, convenant de l'importance de *"la définition d'une orientation plus stratégique pour renforcer le CSA afin de réaliser sa vision"*. Il souligne en particulier que *"le travail du CSA se concentrera sur les activités qui identifient et s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'égalité des genres, les droits des femmes et des jeunes filles et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition seront intégrés dans tous les Axes de travail et les produits du CSA"*.

Cette nouvelle orientation comprend **trois objectifs stratégiques** auxquels les membres et les participants du CSA devront apporter tout leur soutien et leur engagement:

- i. **Objectif stratégique 1 - PLATEFORME:** Tirer parti du pouvoir de rassemblement en tant que principale plate-forme internationale et intergouvernementale inclusive pour discuter de la situation de la SAN et coordonner l'action collective à tous les niveaux
  - ii. **Objectif stratégique 2 - POLITIQUE:** Élaborer des orientations politiques mondiales volontaires pour assurer la convergence et la cohérence des politiques afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition et de promouvoir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate
  - iii. **Objectif stratégique 3 - ADOPTION:** Favoriser l'adoption, le suivi et l'examen et le partage des expériences et des Bonnes pratiques sur l'utilisation et l'application des produits du CSA à tous les niveaux.
2. Le besoin le plus immédiat et l'opportunité d'apporter la preuve de cette volonté renouvelée d'engagement consiste dans le fait de **fournir le soutien financier et politique requis aux processus de convergence politique à venir en 2019 et en 2020 concernant les thématiques des Systèmes alimentaires et la Nutrition, ainsi que sur l'Agroécologie et d'autres approches innovantes**. En particulier, les consultations régionales de 2019 en préparation des Directives

volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition offrent aux groupes régionaux et aux organisations régionales l'occasion de contribuer aux travaux d'élaboration des politiques du CSA. Le Mécanisme apprécierait également que les pays et les institutions intergouvernementales apportent un soutien financier pour faciliter la participation des mouvements sociaux, des peuples autochtones et des organisations de la société civile à ces consultations au niveau régional et mondial.

3. **La promotion de la diffusion, de l'utilisation et de l'application des résultats politiques du CSA doit être une priorité** pour les membres et les participants du CSA au cours des prochaines années. Nous invitons en particulier les gouvernements et les ABR à discuter de l'utilisation et de l'application accrues des résultats politiques du CSA avec les organisations de la société civile au niveau national, régional et mondial. Les Agences basées à Rome devraient systématiquement inclure l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA dans leur programmes et leur travail dans les différents pays, en étroite coopération avec les gouvernements et d'autres acteurs.
4. **La Manifestation thématique mondiale lors de la CSA 45** pour le Suivi de l'utilisation et l'application des Directives sur le droit à l'alimentation est l'occasion de **replacer le Droit à l'alimentation et les Droits humains au centre des débats du CSA**. Le nombre important et la qualité des rapports publiés et des événements organisés en préparation de cet événement sont la preuve que l'exercice de Suivi du travail du CSA et la pertinence du Droit à l'alimentation sont appréciés et soutenus au niveau des pays. La poursuite de la mise en œuvre d'un Mécanisme de Suivi novateur du CSA, tel qu'il est convenu dans le contexte de la réponse à l'évaluation du CSA, est essentielle afin d'étayer la pertinence et l'efficacité du CSA à travers des actions concrètes et utiles, sur la base d'évaluations continues et des leçons tirés des expériences.
5. **La CSA 45 est le point de départ du processus de consultation pour le PTPA 2020-2023**. Il est fondamental que ce processus d'établissement des priorités soit étroitement lié à la vision du CSA, à son objectif général et à ses objectifs stratégiques, comme convenu dans le cadre des discussions autour du processus d'évaluation du CSA, et en particulier le fait que *"toutes les activités du PTPA sont conçues, planifiées et mises en œuvre avec le but de promouvoir: la résilience des moyens de subsistance; l'attention portée aux personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition; une approche multisectorielle inclusive et participative; la prise de décisions fondées sur des données probantes; la durabilité environnementale, économique et sociale; l'égalité des genres, les droits des femmes et des jeunes filles et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition."*

Nous sommes convaincus qu'il est impossible d'atteindre les buts fixés par les ODD, et notamment ceux de l'ODD #2, sans apporter un changement radical et un engagement totalement renouvelé de la communauté internationale en faveur de politiques qui promeuvent et protègent - comme principe fondamental et primordial - le Droit à une alimentation adéquate mais aussi tous les autres Droits humains des populations les plus affectées et exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Nous appelons les gouvernements, l'ONU et tous les acteurs concernés à collaborer dans cette entreprise, considérant que la CSA 45 est une occasion importante d'avancer dans cette nouvelle direction.

## Bilan des actions du MSC dans les processus politiques de la période intersessions 2017-2018

### Réponse à l'évaluation du CSA

#### Activités MSC

- Un total de 15 (!) réunions du CSA sur la réponse à l'évaluation du CSA ont eu lieu avec la participation des membres du GT du MSC et des membres du GT du MSC sur la gouvernance alimentaire mondiale.
- Le MSC a organisé réunions préparatoires et bilatérales dans tous ces cas
- Le MSC a préparé contributions écrites à toutes les réunions et consultations écrites
- Ils ont eu lieu évaluations périodiques, points d'information et téléconférences Skype pour le positionnement stratégique et les propositions du MSC par le biais du GT du MSC sur la Gouvernance alimentaire mondiale ou avec le Groupe consultatif du MSC

#### Positions clés et problèmes cruciaux

- La réponse à l'évaluation du CSA doit viser à renforcer le CSA, sans l'affaiblir; La base doit demeurer le contenu du le document de réforme du CSA et ce qui a été convenu par le CSA auparavant.
- Le cadre normatif des droits humains: reconnaissance du rôle essentiel de la vision du CSA dans l'inclusion explicite des Droits des femmes, de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres et de la réalisation progressive du Droit à l'alimentation
- L'inclusion explicite du Suivi et de la Redevabilité conformément aux décisions antérieures du CSA sur le Mécanisme de Suivi innovant du CSA;
- Réactivité et caractère inclusif du processus d'établissement des priorités: le CSA doit être en mesure de répondre de manière réactive aux questions urgentes et doit planifier le processus pour le prochain PTPA en faisant appel à un format inclusif comme un GTCNL;
- Les rôles des piliers les plus innovants du CSA réformé, du HLPE et du MSC doivent être renforcés et non sapés.
- Un engagement plus fort et plus concret des États membres et des ABR afin de garantir le financement du CSA dans toutes ses composantes.

**Situation avant la CSA 45:** La situation générale des discussions sur la réponse à apporter à l'évaluation du CSA peut être résumée en quelques mots : Les discussions sur les réponses à l'évaluation du CSA ont été difficiles dans un contexte où certains acteurs, peu nombreux mais influents et actifs, avaient pour objectif d'affaiblir le CSA, tandis qu'un grand nombre d'autres membres ont décidé de renforcer le CSA et qu'un nombre encore plus grand de pays ne se sont pas vraiment investis. Le processus était souvent trop autoréférentiel et technocratique pour permettre une participation plus large. Toutefois, en ce qui concerne les résultats et le projet de rapport de mise en œuvre de la réponse à l'évaluation du CSA, tel que soumis à l'approbation du CSA, le MSC peut se féliciter du fait que nos principales priorités et demandes ont été incluses dans le projet final, même si cela ne s'est pas fait dans la mesure où nous l'aurions souhaité. La conclusion générale est que le groupe de ceux qui croient au CSA réformé et à sa vision s'est montré plus fort que ceux qui voulaient restreindre et diminuer le rôle du CSA. C'est pourquoi le MSC et tous les autres amis du

CSA doivent lancer un appel en faveur d'un renouveau de l'engagement envers le CSA dans le cadre d'une réponse beaucoup plus forte à la situation alarmante d'insécurité alimentaire et de malnutrition que nous vivons aujourd'hui. Les controverses au sein du CSA se poursuivront mais s'exprimeront peut-être davantage dans les négociations politiques à venir sur Agroécologie et autres approches innovantes, les Systèmes alimentaires et la nutrition, ou encore la définition du futur agenda politique du CSA dans le cadre du processus d'élaboration du PTPA.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC:

<http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/cfs-evaluation/>

## Nutrition et systèmes alimentaires

### Activités MSC

- Le groupe de travail du MSC sur la Nutrition a organisé une consultation sur ses visions et stratégies pour le prochain processus du CSA sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition du 6 au 8 mars 2018
- Une réunion d'information à laquelle de nombreuses personnes ont participé a été organisée le 8 mars pour partager les principaux messages avec les membres et les participants du CSA.
- Le GT du MSC a participé et contribué à 3 réunions du GTCNL entre la fin mars et la mi-juin, au cours de laquelle les termes de référence pour le prochain processus de négociation politique sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition ont été discutés.

### Positions clés et problèmes cruciaux

Les nouvelles Directives doivent:

- Réaffirmer une compréhension holistique de la nutrition et la nécessité d'une approche systémique pour contrer la fragmentation et promouvoir la cohérence des politiques;
- Présenter une opportunité unique pour le CSA de générer un résultat fondamental sur les politiques publiques pour remodeler les systèmes alimentaires afin de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes;
- Être fondées sur les droits de la personne et les droits des femmes, l'égalité des genres et l'analyse comparative entre les genres;
- Aborder le lien entre l'alimentation et la santé en étroite relation avec les moyens de subsistance et les défis écologiques, et rechercher ainsi une synergie avec le processus agroécologique;
- Clairement placer les personnes au centre, notamment tous les secteurs sociaux du MSC, en mettant l'accent sur les petits producteurs d'aliments
- Tenir compte et remédier à la dynamique de pouvoir et en particulier les conflits d'intérêts;
- S'assurer que le budget alloué à l'axe de travail permette une participation significative, y compris au niveau régional.

**Situation avant la CSA 45 :** Les termes de référence pour le processus d'élaboration des Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition constituent une bonne base pour le



processus de négociation proprement dit. Le MSC a joué un rôle déterminant pour convaincre les gouvernements que la portée de ces directives se doit d'être large et holistique, et ne pas se focaliser uniquement sur les environnements alimentaires, mais aussi qu'il faut suffisamment de temps pour y parvenir. Le processus de convergence des politiques débutera en octobre 2018 et s'achèvera en octobre 2020. Une question non résolue est le financement du processus, en particulier les ressources nécessaires pour organiser les consultations régionales prévues de juin à septembre 2019, et les ressources nécessaires pour financer la participation de la société civile à l'ensemble du processus d'élaboration des politiques. Le groupe de travail du MSC sur la nutrition peut saisir l'occasion du Forum du MSC pour organiser sa stratégie à l'égard de ce processus politique.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC:

<http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/nutrition/>

## Suivi

### Activités MSC

- Consultation étendue et élaboration du Rapport indépendant du MSC sur le Suivi des Directives sur le Droit à l'alimentation
- Atelier avec le groupe informel des Amis du Droit à l'alimentation
- Soutien apporté à la plupart des 15 événements de suivi nationaux, régionaux et mondiaux
- Contributions à la préparation du document de référence du CSA pour l'événement thématique mondial et son ordre du jour
- Participation à la réunion du GTCNL Suivi et aux discussions sur le Suivi des recommandations politiques spécifiques formulées dans le rapport
- Présentation d'une proposition de projet pilote concernant le suivi des recommandations politiques spécifiques.
- Elaboration d'une proposition conjointe Italie-MSC, pour organiser un événement de bilan lors de la 46ème session du CSA pour suivre l'utilisation et l'application de trois recommandations politiques spécifiques du CSA (Investir dans la petite agriculture paysanne (2013), Etablir des liens entre les petits exploitants et les marchés (2016) et Développement agricole durable y compris le rôle de l'élevage (2016).

### Positions clés et problèmes cruciaux

Des débats majeurs dans les discussions liées au suivi dans le cadre de l'évaluation du CSA ont eu lieu à la suite de la tentative par un petit nombre de pays influents de stopper l'emploi du mot "Suivi" (*monitoring*) dans le contexte du CSA. Toutefois, après de longues discussions, une entente commune a été conclue à propos des éléments du Mécanisme de surveillance novateur du CSA et des étapes à venir.

Lors des préparatifs et lors de la réunion du GTCNL Suivi, il est devenu clair que certains pays craignent que la manifestation GTE sur les Directives sur le Droit à l'alimentation en Plénière renforce l'approche basée sur les Droits humains au CSA. Ils ont exprimé plusieurs fois leur objection sur ce point et demandent à ce que l'événement ne soit pas accompagné d'une mesure de Suivi.

L'atelier conjoint des Amis du Droit à l'alimentation à Rome et au MSC, en mars, a toutefois formulé quelques recommandations importantes, notamment:

- Une coopération accrue sur le Droit à l'alimentation entre les Agences basées à Rome, en particulier la FAO et le HCDH à Genève;
- Renforcer le rôle de premier plan de la FAO pour la mise en œuvre mondiale du Droit à

l'alimentation;

- Créer un espace permanent dans la session annuelle du CSA pour le Rapporteur spécial sur le Droit à l'alimentation.

Les discussions sur la tenue d'une réunion de bilan lors de la CSA 46 en 2019 sur le suivi de recommandations politiques spécifiques ont rencontré quelques difficultés. Toutefois, la proposition conjointe de l'Italie et du MSC a reçu un fort soutien de plusieurs pays. Une décision finale pour savoir si la proposition sera incluse dans le projet de décision pour la CSA 45, ne sera prise par le Bureau du CSA que le 25 septembre.

**Situation avant la CSA 45 :** Les questions les plus importantes sont : la manifestation thématique mondiale sur les Directives sur le droit à l'alimentation est bien engagée et peut contribuer à visualiser un engagement renforcé en faveur des droits humains et du droit à l'alimentation au sein du CSA. Le fait de parvenir à une compréhension commune du Mécanisme de suivi novateur du CSA dans le cadre des discussions sur l'évaluation du CSA est une étape extrêmement importante. La question en suspens pour la plénière reste celle de l'adoption, ou du potentiel de controverse, de la proposition visant éventuellement à assurer le suivi des recommandations politiques spécifiques du CSA en 2019.

*Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC:*  
<http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/monitoring/>

## Objectifs de développement durable (ODD)

### Activités MSC

Trois réunions ouvertes ont été tenues pour finaliser les contributions du CSA au Forum HPLF 2018 et commencer la préparation de la contribution pour 2019. Le MSC a participé et contribué de manière substantielle à ces réunions et documents.

### Positions clés et problèmes cruciaux

- The discussions in this process generally reflect the overall picture of cleavages in other areas. However, as it is not a negotiation process, controversies tend to be settled by referring to CFS agreed language.
- The CFS contributions to the HLPF was delivered in July, but it is difficult to see any significant impact of this contribution in the HLPF Ministerial Declaration 2018.

**Situation avant la CSA 45 :** le Groupe de travail du MSC sur les ODD aura l'occasion de discuter de ses suggestions au Forum du MSC concernant la suite à donner au processus de reporting du CSA vis-à-vis du Forum HLPF en général, évaluant les expériences des années passées et prenant en compte les résultats de la SOFI 2018. Il devra également préparer les contributions spécifiques au débat sur les contributions du CSA au HLPE en 2019.

*Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC:*  
<http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/sdg/>

## Urbanisation et la transformation rurale

### Activités MSC

L'atelier prévoyait deux réunions intersessions et une réunion ouverte pour le premier semestre de 2018. Le GT du MSC a présenté des commentaires sur les grandes lignes du premier événement, mais

le CSA a annulé les deux événements en raison d'un manque de financement.

#### **Positions clés et problèmes cruciaux**

Ce cas est emblématique de la faiblesse du CSA: d'un côté, il y avait déjà une opposition de la part d'un petit nombre de pays influents à toute négociation politique sur ce sujet. Ensuite, en raison du manque de financement, le processus a été complètement arrêté et les manifestations intersessionnelles du CSA ont été annulées. Enfin le bureau du CSA a décidé d'organiser les deux manifestations lors de la prochaine période intersessions, en novembre 2018 et janvier 2019. Le GT du MSC présentera une proposition sur la façon de traiter cette situation inacceptable.

**Situation avant la CSA 45:** En septembre, l'équipe technique du CSA a commencé à préparer les manifestations intersessions reprogrammées. Le groupe de travail du MSC sur l'Urbanisation et la transformation rurale peut profiter de l'occasion du Forum du MSC pour organiser sa participation et ses contributions aux manifestations à venir.

*Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC:*

<http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/urbanization-and-rural-transformation/>

### **Agroécologie**

#### **Activités MSC**

Le GT du MSC a commenté la consultation sur la portée du rapport du HLPE. La prochaine étape consistera à rédiger un commentaire sur l'avant-projet et à discuter d'une vision et d'une stratégie pour le processus en 2019.

#### **Positions clés et problèmes cruciaux**

Au cours des premiers mois de 2018, il n'y a pas eu de discussion officielle au sein du CSA sur l'agroécologie. Cependant, le Symposium de la FAO sur l'agroécologie en avril et son adoption par le Comité de l'agriculture de la FAO au début octobre définiront l'orientation et l'environnement du processus du CSA en 2019. À l'automne 2018, le projet zéro du rapport du HLPE sur l'agroécologie et d'autres approches novatrices seront soumis à une consultation électronique.

**Situation avant la CSA 45 :** Le groupe de travail du MSC sur l'Agroécologie peut saisir l'occasion du Forum du MSC pour discuter de sa stratégie à l'égard de ce processus et organiser ses commentaires sur le projet zéro du rapport du HLPE.

*Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC:*

<http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/agroecology/>

### **Rapport du HLPE sur les partenariats multipartites**

#### **Activités MSC**

Le GT du MSC a rédigé et soumis un commentaire sur l'avant projet du rapport HLPE sur ce sujet et a préparé une déclaration préliminaire pour son lancement le 27 juin.

#### **Positions clés et problèmes cruciaux**

- La principale discussion autour de ce rapport portera sur la valeur et l'ambiguïté des

partenariats multipartites dans le domaine de la SAN, ainsi que sur la question de savoir s'il y aura convergence des politiques et de quel type de convergence il s'agira.

- La traduction du rapport dans toutes les langues de l'ONU a été reportée faute de financement. Il est annoncé, mais il n'est pas certain que le rapport sera disponible dans toutes les langues avant la plénière du CSA.

**Situation avant la CSA 45:** Deux types de contributions différentes seront demandées au MSC et à d'autres acteurs pour le débat en plénière du CSA sur ce sujet : d'une part, le groupe de travail du MSC sur la gouvernance alimentaire mondiale doit rédiger une position sur le contenu du rapport. D'autre part, une proposition concrète est nécessaire pour le processus de suivi de ce rapport. Le Forum du MSC offre l'occasion de discuter de ces questions sur la base des propositions du groupe de travail du MSC.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC: <http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/global-food-governance/>

## Promouvoir la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi des résultats du CSA en matière de politiques

### Contributions des OSC au suivi du CSA à propos des Directives sur le droit à l'alimentation

#### Contributions des OSC au suivi du CSA à propos des Directives sur le droit à l'alimentation

Partout dans le monde, les organisations de la société civile ont déployé des efforts considérables pour contribuer aux préparations de la manifestation thématique mondiale organisée par le CSA consacrée au suivi de l'utilisation et de l'application des Directives sur le droit à l'alimentation. L'on peut notamment citer la promotion et la participation aux manifestations nationales sur le suivi du droit à l'alimentation qui se sont déroulées de janvier à juin 2018 au Népal, au Bangladesh, au Burkina Faso, en Sierra Leone, au Malawi, en Colombie, au Brésil, en Allemagne et en Suisse ; la promotion et la participation aux manifestations régionales organisées dans la Communauté des pays de langue portugaise ou l'Union européenne ; et l'organisation, à Rome, d'un atelier portant sur le suivi à l'échelle mondiale en coopération avec les Amis du droit à l'alimentation basé à Rome. L'ensemble des rapports des réunions a été envoyé et intégré au document de contexte du CSA préparé dans l'optique de la manifestation thématique mondiale qui aura lieu pendant la session plénière.

De plus, ces organisations ont réalisé un grand effort pour rédiger un rapport indépendant qui représente la contribution de la société civile à la manifestation thématique mondiale organisée par le CSA consacrée au suivi de la mise en œuvre au niveau national des *Directives sur le droit à l'alimentation*. Ce rapport est le fruit d'un processus profondément participatif tenu sur une période de dix mois. Il s'appuie sur une large consultation qui a été menée auprès des mouvements sociaux, des peuples autochtones, des femmes et des hommes produisant des aliments à petite échelle, et autres organisations de la société civile du monde entier, à propos de l'utilisation et de la mise en œuvre des *Directives sur le droit à l'alimentation* afin que ces groupes expriment leurs opinions sur la mise en œuvre des Directives et fassent part de leurs expériences concernant l'utilisation de celles-ci ainsi que les défis rencontrés au niveau national.

Les grandes lignes et la structure du rapport ont été définies et convenues par le biais d'une consultation mondiale organisée en mars 2018 par le Groupe de travail du MSC sur le suivi. Les informations ont aussi été rassemblées à travers la participation et les conclusions des réunions

préparatoires de la société civile en amont des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique, le Proche Orient et l'Afrique du nord ainsi que l'Europe. Par ailleurs, des consultations mondiales ont également été organisées dans le cadre du Forum social mondial (Brasilia, mars 2018), de la Commission de la condition de la femme (New York, mars 2018) et du Forum politique de haut niveau visant à évaluer les progrès vers les ODD (New York, juillet 2018). Outre les contributions et les consultations des groupes, le rapport reprend les contributions d'individus et de communautés issus de tous les continents et de tous les secteurs. Le rapport indépendant des OSC sera présenté lors de la manifestation thématique mondiale du CSA qui se tiendra pendant session plénière.

### **Autres activités visant à promouvoir l'utilisation et l'application des résultats du CSA en matière de politiques**

Les organisations participant au MSC continuent à se mobiliser pour promouvoir de différentes façons l'utilisation, l'application et le suivi des résultats du CSA en matière de politiques, et ont, cette année, mis un accent particulier sur les Directives sur le droit à l'alimentation, tel que décrit plus haut. Dans les régions et les pays où opèrent ces organisations, les secteurs du MSC ont pris part à plusieurs activités visant à promouvoir l'articulation d'acteurs issus des organisations de la société civile, des mouvements sociaux de base, des peuples autochtones, des gouvernements, des instituts scientifiques, du monde académique ainsi que des organisations multilatérales, dans le but de renforcer la diffusion, l'utilisation et l'application des politiques résultant des débats et délibérations menés par le CSA.

Des activités menées dans la plupart des régions ont porté sur la promotion et le suivi de la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, ainsi que sur la réalisation d'actions de formation en lien avec ce document. En Colombie, plus particulièrement, les Directives ont servi de document de base venant étayer le processus complexe et sensible de négociation de paix.

En Afrique centrale et de l'Ouest, les organisations participant au MSC ont rencontré les gouvernements nationaux et régionaux pour rappeler à ces acteurs leurs obligations de remplir les engagements pris à l'échelle internationale et garantir que les citoyens jouissent d'une alimentation et d'une eau adéquate, sûre et abordable. À ce titre, le membre du Comité de coordination du MSC dans la région a participé à la réunion du Conseil des Ministres de l'agriculture d'Afrique centrale, à Libreville (Gabon). Les organisations nationales de la région œuvrent ensemble à garantir que les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'alimentation puissent exercer leurs droits humains fondamentaux et de travailleurs à former des syndicats et à engager des négociations collectives pour améliorer leurs conditions de vie et de travail ; parallèlement, ces organisations ont conduit beaucoup d'activités nationales et régionales comptant avec la participation de la société civile dans des pays comme la Sierra Leone, le Niger ou le Sénégal. La quasi-majorité des organisations participant au MSC dans la région ont réalisé des actions au niveau national. Parmi ces actions, citons la formation, l'aide à la construction de plates-formes multi-acteurs, l'analyse de la cohérence des législations foncières, etc. S'agissant plus particulièrement de l'Afrique de l'Ouest, les organisations participant au MSC qui ont négocié de façon active les recommandations du CSA en matière de politiques « Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés » sont à présent engagées dans un projet FAO/OSC visant à élaborer des méthodes participatives pour recenser les données relatives aux marchés territoriaux ; elles organiseront à ce titre une consultation régionale africaine d'ici la fin 2018.

En Amérique latine, les organisations participant au MSC ont insisté sur la nécessité que les pays adoptent des politiques différenciées et inclusives visant à renforcer l'agriculture familiale, les paysan-ne-s, les peuples autochtones et la pêche artisanale, en mettant l'accent sur la jeunesse et la question du genre, ce, dans le but de surmonter la faim et de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires grâce à un modèle de développement rural durable et solidaire. Une articulation solide a été engagée avec les bureaux régionaux de la FAO et du FIDA, ainsi que d'autres acteurs, concernant l'élaboration de documents, d'études, d'activités, de propositions et d'actions concrètes, ainsi qu'il a également été convenu au cours de la consultation régionale de la 35<sup>ème</sup> Conférence de la FAO.

Plusieurs forums sur la sécurité et la souveraineté alimentaires et la nutrition, réunissant mouvements sociaux, organisations de la société civile et chercheurs, ont été organisés au niveau municipal et national. Les universités nationales ont participé aux réflexions politiques afin de renforcer les alliances avec différents acteurs. Les résultats du CSA en matière de politiques ont été mis en avant, particulièrement les recommandations en matière de politiques « Développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ? » et celles visant à « Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés ». Parmi les réunions, celle qui s'est déroulée à Buenos Aires, en mai 2018, a réuni des pastoralistes et d'autres organisations de la société civile venant de Patagonie, de la région andine, de la région « Chaqueña » en Argentine, du Chaco du Paraguay, de Bolivie et du Pérou. En outre, une consultation de la société civile s'est tenue à Kuna Yala, au Panama (janvier 2018) tandis que la société civile a participé à la rencontre régionale de la FAO sur l'île de la Jamaïque (mars 2018) où les résultats du CSA en matière de politiques et les processus en cours furent abordés dans les discussions.

En Asie, ce sont des activités et des techniques agricoles plus pratiques qui sont encouragées ainsi que l'échange de connaissances entre paysan-ne-s en tant que voie pour concrétiser le droit et l'accès à l'alimentation et à la nutrition. Les organisations participant au MSC ont mis en commun leurs connaissances sur les résultats du CSA en matière de politiques dans le cadre d'actions visant à promouvoir la culture alimentaire traditionnelle, les pratiques liées à la santé, les semences et l'agriculture familiale. Les femmes et les hommes pratiquant l'agriculture dans plusieurs pays de la région échangent leurs connaissances dans ces domaines, et celles-ci sont également disséminées auprès des écoliers et des jeunes. Ces efforts s'inscrivent dans l'utilisation du concept de processus de développement impulsé par les populations au moment d'élaborer le travail des organisations. Ce processus a connu une belle réussite si bien que de nombreuses communautés en Indonésie, au Sri Lanka et en Inde ont pu obtenir un important succès grâce à un plus grand nombre d'initiatives émanant des dirigeants des communautés locales.

Dans la région d'Asie occidentale et du Maghreb, plusieurs ateliers d'information et de sensibilisation ont été menés sur les droits fonciers (en utilisant les Directives volontaires sur la gouvernance des régimes fonciers) ainsi que sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées. En mars 2018, les organisations participant au MSC ont également organisé un atelier régional important, sous le patronage du Ministre libanais de l'agriculture, auquel participèrent des organisations de la société civile (membres du MSC) issues de onze pays de la région ainsi que les représentants des gouvernements de six pays en conflits (Irak, Yémen, Palestine, Mauritanie, Soudan et Liban). L'objectif principal était de sensibiliser les participants au Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées ainsi que d'encourager sa diffusion et sa mise en œuvre par tous les acteurs.

En avril 2018, la Jordanie a accueilli un atelier multi-acteurs intitulé « Faire face aux implications des crises prolongées sur la sécurité alimentaire et la nutrition ». Cette réunion s'est déroulée sous le patronage des Ministres jordaniens de l'agriculture et de l'environnement. Son principal objectif était d'inviter les différents acteurs de Jordanie à discuter des meilleures politiques et des meilleurs

principes permettant de répondre à l'insécurité alimentaire pendant les conflits, ainsi que de présenter le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et d'encourager son utilisation. Soixante-quinze participants, représentant les institutions gouvernementales, les organisations régionales et intergouvernementales, les organisations de la société civile nationales, régionales et internationales, les bailleurs de fonds, les partenaires de la coopération en faveur du développement, les instituts académiques et le secteur privé, ont pris part aux discussions.

Au cours des différentes réunions internationales et nationales auxquelles participèrent les membres du Comité de coordination et/ou leurs représentants, les concepts de souveraineté alimentaire et de droit à l'alimentation et à la nutrition ont régulièrement été abordés, indiquant que les contributions de la société civile aux résultats du CSA en matière de politiques sont très précieuses.

En Europe, les résultats et les thématiques du CSA en matière de politiques ont été intégrés aux travaux et aux positions de CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. Plusieurs manifestations visant à pousser en faveur de la mise en œuvre des Directives sur le droit à l'alimentation ont été organisées. Le MSC a fourni une analyse approfondie des violations du droit à l'alimentation en Europe contenant des contributions spécifiques d'agriculteurs, de réseaux de lutte contre la pauvreté et de défense des droits humains. Les délégués du MSC dans la région ont maintenu un contact permanent avec la Commission européenne et le Parlement européen. Suite à la présidence estonienne de l'UE lors de la 44<sup>ème</sup> session plénière du CSA, l'un des facilitateurs du MSC a été invité à participer à une conférence régionale à Mare Balticum (Estonie) pour y prononcer un discours sur la concentration de pouvoir au sein des chaînes alimentaires.

À l'échelle internationale, les résultats du CSA en matière de politiques ont été utilisés pour soutenir le processus de négociation relatif à l'adoption d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes vivant dans les zones rurales, dans le cadre duquel bon nombre des organisations participant au MSC sont également engagées à Genève. Cela a aussi été le cas pour le Forum politique de haut niveau sur les Objectifs de développement durable, tenu en juillet 2018.

Les médias sociaux ont été mis à profit pour faire connaître les résultats du CSA en matière de politiques ainsi que les activités du MSC, de sorte à atteindre un public plus large.

### Questions relatives à l'organisation du MSC

#### Composition du CC d'octobre 2017 à octobre 2019

Le Comité de coordination (CC) est l'organe directeur du Mécanisme, ce qui signifie que toutes les décisions politiques pertinentes au sein du Mécanisme, sur les questions internes et externes, doivent être prises par le CC. Les membres du Comité de coordination sont chargés de faciliter les voix des 11 secteurs sociaux et des 17 sous-régions dans le travail de gouvernance du MSC. Les membres du Comité de coordination sont donc des points focaux qui facilitent une communication bidirectionnelle continue entre Rome et les pays ainsi que dans l'autre sens. Le CC est renouvelé tous les deux ans et le prochain renouvellement est prévu pour octobre 2019. 20 femmes et 19 hommes composent le CC actuel. On trouvera dans le tableau ci-après la composition du Comité de coordination du MSC pour la période octobre 2017-octobre 2018.

Nom	Organisation	Pays	Secteur
Ramona Duminicioiu	LVC	Roumanie	Petits paysans et agriculture

			familiale
Kannaiyan Subramaniam	LVC	Inde	Petits paysans et agriculture familiale
Alberto Broch	COPROFAM	Brésil	Petits paysans et agriculture familiale
Rony Joseph	FIMARC	Inde	Petits paysans et agriculture familiale
Maria Teresa Alvarez	WAMIP	Argentine	Pastoralistes
Hindou Oumarou Ibrahim	WAMIP	Tchad	Pastoralistes
Christiana Louwa	WFFP	Kenya	Pêcheurs
Editrudith Lukanga	WFF	Tanzanie	Pêcheurs
Adwoa Sakyi	UITA	Ghana	Travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation
Paulomee Mistry	UITA	Inde	Travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation
Christiane Costa	HIC	Brésil	Populations urbaines en situation d'insécurité alimentaire
Isabel Alvarez	Urgenci	Spain	Consommateurs
Danilo Perez	Consumers International	El Salvador	Consommateurs
Saul Vicente Vazquez	CITI	Mexique	Peuples autochtones
Ali Aii Shatu	MBOSCUA/IPACC	Cameroun	Peuples autochtones
Margarita Gomez	LVC	Argentine	Jeunes
Nasmin Choudhury	WFF	Inde	Jeunes
Iridiani Seibert	LVC	Brésil	Femmes
Azra Sayeed	International Women Alliance	Pakistan	Femmes
Rhoda Gueta	Asian Peasant Coalition	Philippines	Sans-terre
Jamal Tabla Alamleh	Land Research Center	Palestine	Sans-terre
Joana Dias	Redsan - CPLP Actuar	Portugal	ONG
Martín Drago	Amis de la Terre	Uruguay	ONG

Nom	Organisation	Pays	Sous-région
Nettie Wiebe	Union nationale des fermiers/LVC	Canada	Amérique du Nord
Antonio Gonzalez	Maela	Guatemala	Amérique centrale et Caraïbes
Grabiela Cruz	Fenacopec/WFF	Équateur	Région andine
Rodolfo Gonzalez Greco	CLOC/LVC	Argentine	Cône Sud



Thierry Kesteloot	Oxfam Solidarite	Belgique	Europe de l'Ouest
Elene Shatberashvili	Biological Farmer Association Elkana/LVC	Géorgie	Europe de l'Est
Said Khairallah	Fédération Nationale du Secteur Agricole (FNSEA)	Maroc	Afrique du Nord
Nathanael Buka Mupungu	Propac	République démocratique du Congo	Afrique centrale
Justus Lavi	Kenya Small Scale Farmers Forum (KESFF)	Kenya	Afrique de l'Est
Nadjirou Sall	ROPPA	Sénégal	Afrique de l'Ouest
Kurniawan Sabar	Institute for National Democracy Studies (INDIES)	Indonésie	Asie du Sud-Est
Mariam Aljaajaa	Arab Network for Food Sovereignty	Jordanie	Asie occidentale
Carl Hutchby	Poutini Waiora/CITI	Nouvelle Zélande	Australasie
Gilles Parzy-Tehau	Poet.com	Polynésie française	Pacifique

Les membres du Comité de coordination du MSC sont appelés chaque année à rendre compte des travaux réalisés dans leur propre secteur social ou sous-région, dans le cadre de l'exercice interne de redevabilité du MSC.

Les membres du CC du MSC ont des responsabilités vis-à-vis des processus du CSA et de leur rôle de direction politique pour l'ensemble du MSC, mais bon nombre d'entre eux jouent un rôle de coordonnateurs ou de facilitateurs des Groupes de travail sur les politiques du MSC, en tant que membres du Groupe Consultatif du MSC, du groupe de travail Finances ou du groupe de travail ad hoc interne du MSC.

La section suivante présente une synthèse des principales activités, discussions et décisions menées par les membres du Comité de coordination au cours de la période 2017-2018.

### **Principales discussions et décisions du CC au cours de la période 2017-2018, y compris le changement de nom**

Cette année, le CC a maintenu sa pratique de tenir deux réunions annuelles, malgré les défis financiers auxquels le Mécanisme a été confronté au cours du premier semestre de l'année 2018. Les discussions et les décisions prises par le CC au cours des deux réunions et au cours des mois qui ont suivi ont été importantes et visaient à renforcer le MSC en tant qu'espace qui rassemble les voix des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition mais aussi celles des personnes qui, dans le monde, contribuent le plus à la sécurité alimentaire et la nutrition au sein du CSA. Nous rendons compte ci-après de certaines des discussions et décisions les plus importantes prises par le Comité de coordination au cours de la période 2017-2018.

### ***Nouveau groupe de travail stratégique sur la gouvernance alimentaire mondiale***

Le CC a décidé en octobre 2017 de créer un nouveau groupe de travail du MSC sur la gouvernance de l'alimentation afin de soutenir le Comité de coordination, le Groupe consultatif et les autres GT du MSC de manière transversale sur les questions relatives au rôle du CSA dans l'architecture globale de la gouvernance de l'alimentation. Dans ce contexte, le GT adoptera une approche proactive des questions critiques suivantes : a) Le rôle du CSA dans la gouvernance de l'alimentation et de la nutrition et ses liens avec les autres espaces et institutions de nature normative ainsi qu'avec les autres instances, plateformes et initiatives internationales ; b) Le rôle du CSA et ses liens avec les autres niveaux de gouvernance de l'alimentation et de la nutrition, notamment aux niveaux régional et national, et les institutions et processus connexes ; c) Les bases des droits humains sur lesquelles repose le CSA, en mentionnant particulièrement mais pas exclusivement le droit à une alimentation alimentaire et à la nutrition dans le contexte de l'indivisibilité de l'ensemble des droits humains ; d) Les défis liés aux conflits d'intérêts au sein du CSA et l'exploration des manières possibles permettant de les aborder. Le GT a soutenu également le Comité de coordination et le Groupe consultatif pour répondre aux points sélectionnés du processus de suivi de l'évaluation du CSA liés aux points précédents. En outre, le GT est également chargé du suivi l'axe de travail du CSA lié au Rapport du HLPE sur les « Partenariats multipartites visant à financer et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030 » et facilitera la contribution du MSC au processus qui en émanerait. Si nécessaire, un sous-groupe pourrait être établi pour aborder cet axe de travail.

### ***Décision de modifier le nom du MSC***

Le Comité de coordination a décidé d'approuver par consensus, après une période de réflexion et de dialogue au sein du CC, la requête présentée en octobre 2017 par le secteur social des peuples autochtones pour la modification du nom du MSC. Le Mécanisme s'appellera désormais "Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones pour les relations avec le CSA". Ce consensus sera formellement validé lors de la réunion du CC en octobre 2018 et partagé avec les organisations participantes du MSC lors du Forum du MSC du même mois.

Le Comité de coordination a pris en considération le fait que les peuples autochtones ont lutté pendant plusieurs décennies afin d'être reconnus dans leur identité en tant que peuples autochtones par les Nations Unies (ONU) et ont été reconnus par l'ONU, par exemple par la création de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones ainsi que l'existence du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones ou encore un Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones. Le débat qui a eu lieu par la suite au sein du CC a établi que la proposition des peuples autochtones de modifier le nom du Mécanisme de manière à reconnaître explicitement leur identité en tant que partie intégrante du Mécanisme est justifiée et bienvenue. Toutes les parties prenantes du Mécanisme ont convenu que les peuples autochtones possèdent une identité qui va au-delà du concept de « société civile ». Leur lutte pour faire reconnaître leur identité devrait être reconnue et pleinement soutenue par le Mécanisme. Les peuples autochtones se sont battus pendant des siècles, de génération en génération, pour défendre leurs territoires, leurs cultures et leurs identités. Cette demande ne concerne donc pas seulement la participation des peuples autochtones au Mécanisme, mais aussi la reconnaissance politique de leurs luttes pour leur identité en tant que peuples autochtones.

## ***Stratégie de communication***

En octobre 2017, le Comité de coordination a approuvé une note conceptuelle détaillée sur la communication qui jetterait les bases d'une stratégie de communication interne et externe du MSC. En sa qualité d'espace de facilitation, le MSC est confronté à de multiples défis et opportunités : la communication en fait partie. Comment améliorer et faire un meilleur usage de la communication à l'intérieur et à l'extérieur du MSC afin de renforcer, au sein du CSA, les voix et les revendications des personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire, qui sont celles, souvent, qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et à la nutrition à l'échelle mondiale ? Comment y parvenir en respectant le mandat et la nature mêmes du MSC ? Comment forger une stratégie de communication souple en mesure de permettre au MSC de réagir rapidement aux enjeux politiques urgents et émergents au sein du CSA ?

Ces dernières années, le MSC a évolué et amélioré ses capacités en termes de communication. Sa légitimité, son expertise et son engagement sont aujourd'hui connus, reconnus et parfois même remis en question par les membres et participants du CSA. Simultanément, alors qu'il a été le témoin de cette évolution constante, le MSC a réalisé une auto-évaluation de la nécessité de traiter certains défis sous-jacents touchant à son travail et son flux de communication. La communication est un élément charnière pour faire du MSC un espace dynamique, solide, stratégique, utile, efficace, enrichissant et vivant. Pour cette raison, la CC a décidé d'initier une réflexion collective sur cette question en rédigeant des orientations stratégiques en mesure de renforcer le MSC et d'encourager un engagement plus profond de la part de ses organisations participantes.

Dans le prolongement de l'adoption de la présente note d'orientation, le Comité de coordination a également élaboré et adopté en juillet 2018 une Stratégie de Communication externe pour la CSA 45 dans le but de renforcer de manière significative la capacité du MSC à défendre le CSA dans son ensemble, son approche fondée sur les droits humains, la nature inclusive, participative et transparente des processus de convergence politique, ses rôles essentiels de coordination et cohérence politiques mondiales, son utilisation et son suivi ainsi que la durabilité financière des politiques et des résultats.

## **Processus d'évaluation du MSC**

Comme prévu dans le document fondateur du MSC, une première évaluation indépendante du MSC a été réalisée en 2013/2014 et ses résultats ont été présentés et débattus au CC en juillet 2014. Vous pouvez consulter le rapport complet [ici](#).

L'exercice a été jugé très utile pour le développement du Mécanisme et, par conséquent, une deuxième évaluation a été prévue pour 2017-2018. Lors de la réunion du CC en mai 2017 il y a eu une première discussion sur la portée du domaine d'application et les thématiques de cette évaluation, tandis que la réunion du CC en octobre 2017 a convenu sur une Note conceptuelle pour sa mise en œuvre ultérieure, en 2018.

L'évaluation a été réalisée avec le but d'évaluer le fonctionnement du MSC en accord avec son document fondateur, ses principes directeurs, son mandat et ses fonctions. L'évaluation a évalué les forces et les faiblesses, les défis et les potentiels du MSC dans trois domaines: la dimension interne, la dimension externe et la dimension «visionnaire», comme indiqué en détail dans la section sur le domaine d'application.

L'évaluation a porté particulièrement sur les trois dernières années, depuis la première évaluation du MSC réalisée en 2014. Les résultats de cette évaluation indépendante, que seront abordé par le Comité de Coordination en octobre 2018 et partagés avec le Forum du MSC au cours de le même mois, fourniront au MSC des idées et des orientations significatives afin de lui permettre de réfléchir sur l'espace qu'il veut occuper et comment il veut avancer en vue de devenir aussi efficace que possible dans ses futurs travaux en relation avec le Comité des Nations Unies sur la Sécurité alimentaire mondiale.

Les évaluateurs ont présenté une première version de la synthèse exécutive lors de la réunion du Comité de coordination en juillet 2018. La version finale de l'évaluation du MSC est désormais disponible sur le site Web du MCS, au lien suivant : <http://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-dEvaluation-du-MSC-2018-ilovepdf-compressed.pdf>

**Réunions de secteurs et suivi : réunion du secteur des jeunes ; document de vision pour les femmes ; construction d'un nouveau secteur pour les communautés en situation de crise prolongée, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays**

Au cours de la période 2017-2018, le Mécanisme a progressé dans plusieurs processus internes, notamment le renforcement du Secteur social "Jeunes", la mise en œuvre du plan de travail du secteur social "Femmes" et la création d'un nouveau secteur social pour les communautés vivant en situation de crise prolongée, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur pays.

#### ***Réunion du secteur social « Jeunes » (6-7 décembre 2018, Rome)***

Le secteur social "Jeunes" du MSC s'est réuni à Rome en décembre pour une réunion de deux jours. Une vingtaine de participants ont assisté à la réunion dans le but de : a) discuter et identifier les éléments clés de la vision du secteur social "Jeunes" ; b) discuter et élaborer un plan de travail pour 2018 ; c) sélectionner les deux membres du secteur social "Jeunes" devant siéger au Comité de coordination (2017-2019).

Les participants ont souligné leur engagement à créer, par le biais du MSC, un espace qui leur permettra de mieux soutenir leurs luttes et d'assurer un meilleur engagement des jeunes présents dans tous les secteurs sociaux, grâce à leurs connaissances traditionnelles et leurs moyens de subsistance. Ils ont fait remarquer avec force dans leurs discussions que la jeunesse est un organisme hétérogène et qu'elle implique donc une pluralité de conceptions, d'expériences, de connaissances et d'attentes vis-à-vis de l'avenir. Ils ont également évalué positivement la réunion du secteur social en tant qu'outil de renforcement des capacités des jeunes pour s'assurer que leurs voix sont entendues afin de s'attaquer aux causes profondes de leurs luttes locales. Margarita Gomez (LVC) et Nasmin Choudry (WFF) ont été choisies par le secteur social "Jeunes" comme nouveaux membres du CC pour la période 2017-2019. Actuellement, le secteur social est en train d'élaborer son propre document de vision afin d'éclairer tous les processus d'élaboration de politiques du MSC. Parmi les demandes qui sont ressorties de la réunion, les points clés suivants ont été évoqués:

- L'agroécologie comme proposition alternative au modèle actuel de production et de consommation, mais aussi comme mode de vie, comme moyen de prendre soin de la santé des êtres humains, comme réponse au changement climatique, comme moyen d'intégrer les connaissances et les pratiques ancestrales.
- Le besoin de processus d'éducation et de formation à la base, enracinés dans une approche participative et inclusive pour former des leaders communautaires.
- L'importance cruciale d'assurer l'accès, le contrôle, les droits et le régime foncier sur les ressources naturelles (terres et eaux) et la nécessité d'une législation pour garantir cet accès, comme l'un des moyens de mettre fin à l'exploitation des ressources naturelles et à l'accaparement des terres.

- La nécessité de disposer de législations strictes contre la criminalisation et l'assassinat des défenseur(e)s des droits humains et des dirigeant(e)s communautaires.
- La nécessité d'assurer la participation des jeunes à tous les niveaux du processus de prise de décision politique.
- La nécessité de faire prendre conscience de l'impact dramatique des conflits, des guerres et des occupations à tous les niveaux et de la nécessité de faire participer les jeunes aux processus de paix.
- La jeunesse en tant que vecteur des liens entre les zones rurales et urbaines et la nécessité de se préoccuper des flux migratoires en veillant au respect et à l'accomplissement des droits humains.
- La nécessité de garantir le droit pour les organisations de jeunesse de s'auto-organiser, de rétablir la confiance et de désamorcer la peur en suscitant l'espoir.
- Le rôle central des petits producteurs de denrées alimentaires pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la chaîne alimentaire.
- La nécessité d'une approche inclusive et intersectorielle à l'égard des jeunes plutôt que de la traiter comme une entité à part.

### ***CSM Women vision***

Le secteur social "Femmes" a finalisé son document de vision. Il vise à guider et à promouvoir les actions du MSC à l'intérieur et à l'extérieur du CSA dans le but de réaliser le Droit à l'alimentation pour toutes les femmes. La vision du MSC a été partagée et adoptée par l'ensemble du CC lors de la réunion de juillet 2018 et sera partagée avec les organisations participantes au MSC lors du Forum du MSC, qui se tiendra en octobre 2018.

Pour rendre cette vision opérationnelle au CSA, les membres et les participants du CSA doivent:

- dans toutes les décisions du CSA, reconnaître, respecter et protéger les Droits des femmes en tant que condition préalable à la Sécurité alimentaire et à la
- promouvoir l'élimination de toute forme de violence et de discrimination à l'égard des femmes comme condition préalable à la Sécurité alimentaire mondiale;
- promouvoir des politiques publiques spécifiques destinées à encourager et à promouvoir la production et la commercialisation des aliments par les femmes paysannes et rurales, étant entendu que, à cette fin, il est nécessaire de garantir des droits fondamentaux tels que le droit à la terre, aux territoires, aux semences conservées et multipliées selon des pratiques autochtones, l'accès à l'eau et la reconnaissance des savoirs des femmes en matière de production, savoirs qu'elles possèdent et conservent comme étant leurs propres connaissances;
- reconnaître en premier lieu les femmes comme étant des êtres humains ayant leurs propres droits, y compris la santé sexuelle et reproductive, et ne se réduisant pas aux seuls rôles de mères, de soignantes, de chargées de la sécurité alimentaire et de la nutrition de leur foyer ou encore des autres rôles communément attribués aux femmes.
- garantir le droit des femmes à accéder à l'éducation formelle et informelle, aux services de santé publique, y compris de la santé sexuelle et reproductive et aux politiques de sécurité sociale et de protection sociale;
- s'attaquer aux causes profondes des inégalités féminines et au déséquilibre des rapports de pouvoir en dénonçant et en prenant des mesures contre le patriarcat, le capitalisme, le racisme, la féodalité, notamment dans le contexte de l'Asie, toutes situations qui engendrent différentes formes d'oppressions structurelles affectant différemment les femmes dans un

contexte social donné, qu'elles soient femmes rurales, urbaines, issues de minorités et de peuples autochtones;

- intégrer une perspective féministe dans les processus d'élaboration des politiques en assurant un rôle central et de premier plan aux organisations féminines de base dans les processus de prise de décision et ce dès les premières étapes du processus;
- reconnaître les droits des travailleuses, en accordant une attention particulière à la reconnaissance, à la valorisation et à la redistribution de leur travail de soin, qui, en raison de la division sexuée du travail, repose de manière disproportionnée sur les femmes. L'État doit garantir les services publics, y compris les garderies, les écoles maternelles, les écoles et les espaces de loisirs pour les enfants;
- reconnaître aux femmes le droit à la négociation collective, le droit de s'associer et de s'organiser, à la protection de la maternité, à disposer d'espaces de travail sûrs, de salaires adéquats, égaux et équitables;
- s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui sont liées au patriarcat, à la féodalité et à l'expansion de l'agriculture industrielle initiée par les politiques de la Révolution verte dans les années 1960. Avec l'assaut du modèle néolibéral, d'autres manifestations d'exploitation et d'oppression se développent, comme l'accaparement des ressources naturelles et des corps des femmes, l'impact dévastateur des grands projets d'infrastructure, la privatisation, la libéralisation du commerce et la déréglementation.
- accorder une attention particulière aux luttes des femmes et à l'impact de la crise, de la guerre et de l'occupation sur leurs droits, la criminalisation des femmes leaders et des défenseuses des droits humains et des défis auxquels sont confrontées les femmes migrantes et réfugiées.
- assurer des institutions, des lieux de travail et des services publics libres de tout sexisme et violence
- remédier au manque actuel de suivi, de reddition de comptes et d'information de la part des institutions publiques, y compris le CSA
- exhorter les gouvernements à mettre en œuvre les décisions convenues par eux-mêmes dans les forums internationaux et mondiaux (par exemple CEDAW/CEDEF).
- dénoncer le fait que, ce qui manque, ce ne sont pas les cadres politiques normatifs pour garantir les Droits des femmes, mais la volonté politique de les mettre en œuvre.
- veiller à ce que le CSA développe son travail sur les outils normatifs existants tels que la CEDAW/CEDEF et la RG/GR 34 et travaille activement à promouvoir l'utilisation et l'application de ses propres résultats politiques.

### ***Nouveau secteur communautés vivant dans des crises prolongées, les organisations des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays***

Face aux situations d'insécurité alimentaire alarmantes et aggravées par les conflits, la guerre et l'occupation, le MSC a lancé deux appels ouverts en 2017 et 2018 pour inviter les organisations de communautés vivant dans des crises prolongées, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Les appels ont défini les crises prolongées comme se caractérisant par une combinaison de conflits prolongés, de guerres récurrentes, d'occupation, Les crises prolongées se caractérisent par une combinaison de situations de conflits prolongés, de guerres récurrentes, d'occupation et sont encore

aggravées par des catastrophes naturelles. Les crises prolongées peuvent toucher des populations entières; elles peuvent être limitées à des zones géographiques particulières au sein d'un État ou des territoires distincts.<sup>1</sup>

Le MSC donne la priorité aux organisations et mouvements des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en reconnaissant qu'elles sont les organisations des titulaires de droits qui sont les sujets de leur propre développement et aussi les plus importants contributeurs à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le monde. Les suivants type d'organisations ci-dessous sont particulièrement invité à participer à travers ce appel:

- a) Organisations de la société civile / mouvements sociaux / organisations populaires dans les communautés qui sont actives dans le cadre de situations récurrentes de conflits, de guerres ou d'occupation et qui se concentrent sur l'agriculture, la sécurité alimentaire ou la souveraineté alimentaire.
- b) Organisations de la société civile / mouvements sociaux / organisations populaires dans les communautés qui représentent les populations déplacées (réfugiés ou personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) et qui mettent l'accent sur la sécurité alimentaire.

À la suite des deux appels ouverts, la liste des manifestations d'intérêt regroupe 12 organisations mondiales et continentales et 44 organisations régionales et nationales. Le CC a examiné la liste lors de sa réunion de juillet 2018 et a estimé qu'une révision et un élargissement supplémentaires étaient nécessaires. D'autres actions de sensibilisation et connexions doivent être menées en particulier en Asie, en Amérique latine et en Europe pour parvenir à un meilleur équilibre géographique. La connexion avec des organisations de réfugiés devrait être renforcée, car elles sont faiblement représentées dans la liste actuelle et constituent un groupe social important qui a été absent du MSC jusqu'à présent.

## **Budget 2017-2018**

### **Rapport financier 2017 du MSC**

En 2017, les dépenses totales du MSC se sont élevées à 649 213 euros, soit 84 % du budget annuel prévu. La différence entre les dépenses réelles et le budget prévu s'explique principalement par la décision d'économiser le plus de ressources possible du dernier trimestre du plan d'activités de 2017 et de les réaffecter aux deux premiers trimestres 2018, période lors de laquelle on prévoyait un important déficit de financement en raison du commencement tardif de plusieurs projets de financement.

---

<sup>1</sup> FAO, Rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde: 2015; page 37

<b>RAPPORT FINANCIERE POUR LES ACTIVITES DU MSC EN 2017</b>				
Element	Nr. Jour/te mp	Nr.	Budget Total (Euros)	Dépenses
<b>1. Participation aux réunions du GC du CSA</b>				
	<i>sub-total</i>		<b>€ 74.600</b>	<b>€ 94.920</b>
<b>2. Groupes de travail du MSC et participation aux activités du CSA à niveau globale</b>				
	<i>Sub total</i>		<b>€ 348.915</b>	<b>€ 222.850</b>
<b>3. Forum annuelle du MSC, réunion du CC &amp; au CSA 44</b>				
	<i>sub-total</i>		<b>150.920 €</b>	<b>€ 141.595</b>
<b>4. Secretariat</b>				
	<i>sub total</i>		<b>141.000 €</b>	<b>€ 143.117</b>
<b>5. Comptabilité, suivi et coûts imprévus</b>				
	<i>sub total</i>		<b>20.000 €</b>	<b>16.800 €</b>
			<b>PARTIAL</b>	<b>735.435 €</b>
<b>Frais d'administration 5%</b>			<b>36.772 €</b>	<b>€ 29.931</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>€ 649.213</b>

### Contributions financières au MSC en 2017

La plupart des ressources ont été apportées par des gouvernements et des institutions internationales (92 %), 8 % ayant été fournies par des organisations participant au MSC. Cependant, comme cela a déjà été le cas lors des années précédentes, ces chiffres n'incluent pas les contributions en nature qu'apportent de nombreuses organisations participantes à travers le temps en personnel consacré aux Groupes de travail du MSC et les voyages auto-financés à Rome.

#### DONATEURS

##### Gouvernements, institutions intern., agences de coopération au develop.

Suisse	€ 301.915	
FIDA	€ 216.141	
Italie	€ 42.060	
Allemagne	€ 37.492	
	<b>€ 597.608</b>	<b>92%</b>

##### ONG y OSC

ICCO	€ 10.000	
BFDW	€ 7.409	
Misereor	€ 7.000	
Biovision	€ 8.900	
Welthungerhilfe	€ 5.000	
Oxfam	€ 4.841	
Autres	€ 8.456	
	<b>€ 51.605</b>	<b>8%</b>

### Rapport financier préliminaire 2018 du MSC pour la période allant de janvier à août 2018

Les ressources levées par le MSC jusqu'au mois de septembre de cette année s'élèvent à 604 226 euros, ce qui représente 83 % du budget annuel prévu pour 2018. Des ressources supplémentaires apportées par l'UE devraient être mises à disposition avant la fin de l'année et pourraient, nous l'espérons, contribuer à combler le déficit financier actuel. Cependant, il est important de rappeler que les modalités, et notamment le moment de la mise à disposition des ressources levées jusqu'à ce jour ont fortement affecté la mise en œuvre des activités du MSC en



2018. La grande majorité de ces fonds (environ 426 000 €) n'a été mise à disposition qu'à partir de juin/juillet, ce qui a donc affecté fortement la participation des OSC aux réunions du CSA et menacé le fonctionnement même du Secrétariat du MSC lors des 5-6 premiers mois de l'année, lorsque se sont tenus des réunions et des événements importants.

A cet égard, le soutien des ONG et OSC participant au MSC a été d'une grande aide pour surmonter cette période d'incertitude et ce problème de financement.

<b>BUDGET FOR THE CSM activities in 2018</b>				
Item	Nr.	Nr. da ys/	Nr.	Total Budget (Euros)
<b>1. Participation in the CFS AG meetings</b>				
				<i>sub-total</i> € 81.900
<b>2. CSM policy working groups &amp; participation in CFS inter-sessional activities at global level</b>				
				Sub total € 121.020
<b>3. Support monitoring and implementation of CFS</b>				
				Sub total € 167.370
<b>4. Annual CSM CC meeting, Forum &amp; participation in Annual CFS Plenary</b>				
				<i>sub-total</i> 150.320 €
<b>5. Secretariat</b>				
				<i>sub total</i> 144.600 €
<b>6. Accountability, monitoring and contingency</b>				
				<i>sub total</i> 16.000 €
				<b>PARTIAL</b> 681.210 €
Administration fee 6,5%				44.279 €
				<b>TOTAL</b> 725.489 €

<b>January-August 2018</b>		
Expenses	Funds received	Funding GAP
€ 34.385	€ 71.760	-€ 10.140
€ 76.565	€ 98.990	-€ 22.030
€ 96.845	€ 121.681	-€ 45.689
0 €	158.000 €	7.680 €
95.761 €	112.674 €	-31.926 €
0 €	11.500 €	-4.500 €
303.556 €	574.605 €	-106.605 €
€ 14.604	€ 29.621	-€ 14.657
<b>318.160 €</b>	<b>604.226 €</b>	<b>-121.262 €</b>

## DONORS

### Governments, International Institutions, Development Cooperation Agencies

Switzerland (SDC)	€ 216.240
IFAD	€ 213.107
France	€ 27.340
Germany	€ 40.000
	<b>€ 496.686</b> 82%

### NGOs and CSOs

SID	€ 32.335
BFDW	€ 32.350
FIAN	€ 31.093
Oxfam	€ 5.516
Welthungerhilfe	€ 3.001
WAP	€ 2.245
Others	€ 1.000
	<b>€ 107.540</b> 18%

## Perspectives pour 2019

Après la période davantage tournée sur le repli sur soi avec l'évaluation du CSA et la réponse à y donner, le MSC espère fortement que le CSA va désormais consacrer son énergie et ses ressources à la situation alarmante de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le monde, et aux mesures spécifiques que peut prendre le CSA dans ce contexte.

Un grand nombre d'opportunités et de défis attendent le MSC et le CSA en 2019. Il convient notamment de mentionner ici quelques tâches clés qui incombent au MSC :

- Prendre part au prochain processus de convergence des politiques en direction de « directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition » : ce processus politique devrait prendre fin lors de la 47e session du CSA, en octobre 2020, et prévoit des discussions

sur l'avant-projet, y compris à travers la tenue de consultations régionales en juin et septembre 2019.

- Prendre part au processus de convergence des politiques vers des recommandations politiques en faveur d'approches agroécologiques et d'autres innovations pour une agriculture durable et des systèmes agricoles qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition ». Le processus de consultation politique débutera après le lancement du rapport du HLPE sur ce sujet et se conclura, nous l'espérons, lors de la 46e session du CSA en octobre 2019.
- Un troisième processus important en 2019 sera la définition des priorités du CSA pour la période 2020-2023 : le nouveau cycle de consultation concernant le Programme de travail pluriannuel de 4 ans débutera lors de la Plénière du CSA d'octobre 2018 et se conclura lors de la 46e session du CSA, en octobre 2019. Il conviendra de contribuer en soumettant des contributions.
- Contribuer à la promotion d'une amélioration de l'utilisation, de l'application et du suivi des résultats politiques du CSA : ceci continue d'être une priorité de tout le CSA et aussi du MSC en 2019.
- Le rapport d'évaluation du MSC, publié en septembre 2018, fournit d'importantes analyses, conclusions et recommandations en lien avec le fonctionnement interne et externe du MSC. Il constitue assurément une excellente opportunité d'apprentissage collectif et représente un élément essentiel du développement de la stratégie du MSC pour 2019 et au-delà.